



Horaires de l'accueil de la Mairie

Lundi 08:30 - 12:00 | 13:30 - 18:00

Mardi, Mercredi et Vendredi 08:30 - 12:00 | 13:30 - 17:30

Jeudi 08:30 - 17:30



Téléphone : 03 29 79 56 00

Permanence du Maire

Le Maire est à votre écoute sur rendez-vous.

À la majorité

Le dernier conseil municipal de la mandature a été l'occasion de voter le budget primitif 2020.

Celui-ci se caractérise par plusieurs points importants :

- Une baisse de la fiscalité des ménages pour la 6e année consécutive. Il s'agit là d'une grande première pour Bar-le-Duc. Certaines mauvaises langues s'épanchent en affirmant que lorsque la Ville diminue la fiscalité l'Agglomération augmente la sienne. C'est méconnaître la réalité des choses puisque la Ville et l'Agglomération ne gèrent pas les mêmes dossiers.
- Une maîtrise des dépenses de fonctionnement.
- Un budget volontaire qui traduit l'ambitieux programme d'investissement à hauteur de 53 millions d'€.
- Une dette largement en dessous des moyennes : elle se situe à 384,24 € par habitant (contre 490,07 € en 2018) alors que la moyenne nationale des villes de même taille que Bar-le-Duc est de 893 € par habitant. La Ville a une capacité de désendettement de 1 an et 9 mois.

Le budget 2020 démontre également le respect des engagements pris devant les Barisiens :

- Soutien aux associations.
- Maintien des animations notamment en direction des jeunes.
- Prise en compte de toutes suggestions nouvelles de sécurité publique (vidéo-protection, sécurité des manifestations...).
- Stabilité des tarifs de la cuisine centrale en poursuivant l'intégration de produits issus des circuits courts et de qualité.

Cette bonne gestion financière permet de poursuivre le programme d'investissements importants qui a été engagé (pistes cyclables, parking de la gare, voirie, budgets participatifs, marché couvert, reconstruction du centre social de la Côte Sainte-Catherine, programme d'entretien des écoles, finalisation des travaux à Gilles de Trèves...). Des projets dont les coûts sont maîtrisés grâce à des subventions importantes obtenues auprès de nos partenaires (État, Région Grand Est, Conseil Départemental de la Meuse).

Les élus de la majorité

À l'opposition

Mesdames, Messieurs,

En pleine campagne électorale, nous ne souhaitons pas faire usage du bulletin municipal pour promouvoir notre programme.

Dans l'espoir que vous avez pris plaisir et intérêt à nous lire tout au long de ces 6 dernières années, nous vous donnons rendez-vous les dimanches 15 et 22 mars prochain.

Très sincèrement,

Benoît Dejaiffe, Mireille Goeder, Philippe Serrier

Les élus de la liste « Bar-le-Duc Passionné »

À l'opposition

Texte non transmis par les élus de la liste "Bleu Marine"